

LE PROJET 'PRATIQUES PROMETTEUSES: COLLABORER AVEC LES ATHLÈTES TRANSITIONNÉS/EN TRANSITION DE GENRE DANS LE SPORT'

QUELQUES THÈMES DÉGAGÉS DE LA CONSULTATION JUSQU'À PRÉSENT

Voici un sommaire des thèmes se dégageant de nos échanges avec les chefs de file du monde du sport et les athlètes jusqu'à présent. Ils ne sont pas présentés dans un ordre particulier et nous les publions uniquement dans le but de stimuler les discussions.

- La diversité au niveau des genres est de plus en plus apparente dans la société canadienne. Cette question évolue constamment et au fil du temps, la société acceptera de plus en plus les populations hétérogènes au niveau du genre, tout comme la société accepte de plus en plus les gais et les lesbiennes.
- Les acteurs du sport ayant réagi de manière négative à cette question ont tendance à soulever la question des 'avantages compétitifs'. Plusieurs d'entre eux n'admettent pas qu'il s'agit en fait d'une question 'd'acceptabilité sociale'. Plusieurs chefs de file du monde du sport croient que nous pouvons trouver des moyens d'aborder la question d'avantages compétitifs par l'entremise de politiques, mais acquérir l'acceptabilité sociale est un défi de taille.
- La question d'avantages compétitifs s'applique uniquement aux femmes transitionnées (c'est-à-dire les individus de sexe masculin à la naissance qui deviennent des femmes, pour ensuite participer à des épreuves sportives où ils se mesurent à des athlètes nées de sexe féminin). Du point de vue de la performance, la question d'avantages compétitifs chez les hommes transitionnés ne semble pas inquiéter les gens (c'est-à-dire les individus nés de sexe féminin qui deviennent des hommes et qui se mesureront à des hommes dans les épreuves sportives). D'autres inquiétudes risquent également d'être soulevées dans le contexte du sport récréatif (i.e. activités de ligue interne, sports collégiaux, etc.).
- Tous les arguments soulevés concernant les avantages compétitifs doivent également reconnaître qu'il existe une zone large de variabilité pour chacun des sexes. Les athlètes surpassent leurs compétiteurs parce qu'ils jouissent de certains avantages que les autres n'ont pas, qu'il s'agisse d'avantages dus à des traits héréditaires comme la morphologie du corps, la taille, la force et les caractéristiques psychologiques, ou de traits environnementaux comme le développement des habiletés, la nutrition, les régimes d'entraînement, la qualité de l'entraînement et l'équipement, entre autres.
- Plusieurs chefs de file du monde du sport suggèrent qu'il pourrait être prématuré pour le moment d'élaborer une seule politique nationale du sport canadien. Il serait peut-être préférable de publier un document de travail et d'attendre les

commentaires et réactions, pour ensuite poursuivre la discussion avec les athlètes et les chefs de file pendant quelques mois.

- Toute politique proposée devra comprendre différents 'niveaux', soit une politique largement inclusive aux niveaux non compétitifs et une politique plus restrictive aux niveaux compétitifs (pour les athlètes nationaux et internationaux) afin de s'ajuster aux règlements sportifs internationaux et aux répercussions importantes en ce qui concerne les contrôles de dopage.
- Il est entendu qu'aucune politique canadienne n'aura de ressort au niveau international. Aucune instance gouvernante du sport canadien ne pourra donc garantir à un athlète transitionné qu'il ou elle pourra compétitionner au niveau international.
- Certains chefs de file du monde du sport ont proposé que l'adoption d'une 'politique' serait trop prescriptif et qu'il faudrait d'abord promouvoir des lignes de conduite (ceci est en harmonie avec l'approche britannique et australienne, où les gouvernements et les organismes de sport publient des 'notes d'orientation') ou que l'on s'entende sur une série de principes directeurs. De plus, toute politique ou ligne de conduite devrait aborder la question d'admissibilité et d'inclusion des entraîneurs, des officiels et des gestionnaires en plus des athlètes, comme cela est le cas pour la politique de *Women's Golf Australia*.
- Les quelques politiques existantes mises en œuvre par les organismes de sport ont généralement été élaborées suite à une menace de poursuite en justice (une motivation négative). Nous devrions réagir par motivation positive, c'est-à-dire élaborer une politique, des lignes de conduite ou des principes qui reflèteraient une volonté d'inclusivité dans notre système sportif.
- Les chefs de file du monde du sport des Etats-Unis croient qu'au niveau de club, du moins, les catégories basées sur le genre pourraient éventuellement disparaître. Cette tendance pourrait également être observée au Canada, à la lumière de l'évolution des lois concernant les droits de la personne et la discrimination, ainsi que l'acceptation croissante du mouvement de DLTA.
- Les sports canadiens consultés ont déclaré que si l'on développait une politique ou des lignes de conduite, ils les adopteraient sans hésiter afin d'être mieux préparés à aborder cette question qui risque de devenir incontournable dans l'avenir. En ce moment, tous s'entendent à dire qu'ils ne possèdent ni les connaissances, ni l'expertise nécessaires pour élaborer leur propre politique.
- Les chefs de file du monde du sport consultés s'entendent généralement à dire que l'approche du CIO par le biais du Consensus de Stockholm est restrictive et sévère et, que l'on ne devrait pas supposer qu'elle servira de modèle aux cadres des politiques canadiennes.

- En raison de la pauvreté des recherches sur la transition du genre et la performance sportive, il serait intéressant de déterminer si les universités canadiennes seraient intéressées à poursuivre des recherches dans ce domaine unique.
- Enfin, toutes les personnes consultées étaient d'avis que ce projet devrait se poursuivre. La publication du document de discussion et l'élaboration d'une approche par la politique ne sont que les premières démarches : le défi à long terme consiste à sensibiliser et à informer.

Notes rédigées par Rachel Corbett
26 mai 2009